

Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Public cible:

Chargés de conseils et développement en action sociale ; Conseillers techniques d'action sociale ; Conseillers territoriaux ; Conseillers thématiques récemment en fonction

Pré-requis:

Ancienneté de 6 à 18 mois dans le poste

Modalités pratiques

Calendrier - Lieux -Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation:Formations

TARIF / COÛT STAGIAIRE: 999 €

Modalités animation : Présentiel

Intervenant:

Effectif : de 8 à 12 personnes

CCD (Formation initiale) Module 3 - Construire sa posture de CCD

MAJ:

Objectifs professionnels:

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Expliquer la politique d'Action sociale de la branche Famille
- Adapter sa posture professionnelle en fonction de l'environnement et des objectifs de l'organisme
- Identifier les mécanismes budgétaires et situer son rôle dans le process au sein de l'Action sociale
- Animer et contribuer à une démarche de projet territorial : du diagnostic à l'évaluation
- Participer et faire vivre une dynamique réseau
- Identifier les partenaires, repérer les jeux d'acteurs, adapter son intervention en fonction des partenaires
- Identifier et mobiliser les différents outils (dispositifs, aides, logiciels)
- Encourager et favoriser la collaboration et les coopérations internes et intermétiers
- Décrypter les enjeux, forces et faiblesses de l'environnement et contribuer à l'élaboration de stratégies d'intervention
- Mieux appréhender sa mission et les enjeux de son intervention
- Se constituer un réseau professionnel institutionnel

Contenu:

La formation initiale des CCD est composée de plusieurs modules qui s'effectuent à distance et en présentiel. Elle est à suivre dans son intégralité, par promotion. <u>Si vous souhaitez inscrire un agent, vous devez donc l'inscrire sur chaque module de la promotion choisie.</u>





Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

La formation commencera par une classe virtuelle collective, à distance via Teams. Après sa classe virtuelle, l'agent recevra un mail qui lui permettra de suivre sa formation e-learning « Le socle commun de l'Action sociale » sur la plateforme Syfadis. Il devra la suivre intégralement avant le module 1 en présentiel.

Méthodes mobilisées :

- Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles...)
- Elles favorisent la mise en pratique de tous les savoir-faire méthodologiques et relationnels
- Les aspects théoriques sont vus de manière interactive sous forme de rappel, de débats et par le biais d'échanges d'outils et d'analyse de pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43